

Appel à contribution

Ngaoundéré du 03 au 04 juillet 2019

Réorganisation du Gouvernement du 02 mars 2018. Une chance pour la décentralisation ?

Argumentaire

Au lendemain de l'importante réforme constitutionnelle de 1996, la décentralisation est devenue un outil politique de gouvernance des citoyens via le législatif. Toutefois, les contraintes structurelles et endogènes n'ont pas permis l'atteinte de l'objectif principal qui visait principalement l'autonomisation des collectivités territoriales décentralisées avec comme conséquence immédiate, leur développement local. La mutation institutionnelle qui s'est illustrée par le passage du MINAT au MINADT, la promulgation des textes de lois relatives aux Communes et aux Régions, représentaient pour plusieurs, le gage de la mise en œuvre effective de la décentralisation. Cependant, plusieurs s'accordent à dire au regard des faits que, cette décentralisation tarde à se réaliser à cause des raisons diverses. Cependant, depuis le décret portant organisation du gouvernement du 02 mars 2018, une autre réforme institutionnelle a abouti à la création d'un Ministère autonome en charge de la décentralisation et du développement local. Les analyses fusent de partout avec des points de vue divergents qui interpellent le savant et le politique.

Dans un contexte où la sociologie est une discipline du questionnement permanent des formes de mutations qui affectent la société globale, le Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université de Ngaoundéré a jugé de l'opportunité scientifique à mener une réflexion à double intérêt académique et sociopolitique. Dans cet ordre d'idée, une journée scientifique gravitant autour de l'interrogation ci-dessus s'attarderait sur les axes de réflexion ci-après :

- Sociologie de la décentralisation au Cameroun ;
- Le cadre juridique de la décentralisation au Cameroun ;
- Institutions et acteurs de la décentralisation ;
- Autorités traditionnelles et décentralisation ;
- La coopération décentralisée ;
- Partis politiques et décentralisation ;
- Société civile et décentralisation ;
- Fiscalité et décentralisation ;
- Découpages territoriaux et décentralisation ;
- Communes et développement local ;
- Tutelle et communes ;
- Territoires et décentralisation ;
- Etc.

Condition de soumission

Les propositions de résumé (n'excédant pas 500 mots) doivent parvenir au plus tard le 30 septembre 2018 à l'adresse desseft@yahoo.fr.

Les auteurs des propositions retenues vont être notifiés le 30 octobre 2018.

Les textes définitifs doivent parvenir à la rédaction au plus tard le 30 juin 2019.

Les réflexions issues de ces journées scientifiques feront l'objet d'une publication d'un numéro spécial des Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines et contribueront en même temps à orienter les acteurs de la décentralisation dans sa mise en œuvre effective.

Comité scientifique

- Motaze Akam, Maître de conférences, Université de Ngaoundéré ;
- Saibou Issa, Professeur, Université de Maroua ;
- Leka Essomba, Maître de conférences, Université de Yaoundé I ;
- Alawadi, Maître de Recherches, Université de Dschang ;
- Mbengue Martin, Maître de conférences, Université de Ngaoundéré ;
- Hamadou Adama, Professeur, Université de Ngaoundéré ;
- Tchotsoa Michel, Professeur, Université de Ngaoundéré ;
- Mokam David, Maître de conférences, Université de Ngaoundéré.

Normes éditoriales de présentation des textes

I. Taille des textes

Les textes doivent être compris entre 15 et 20 pages.

NB : Les textes peuvent être soumis en anglais, dans ce cas, il faudra environ 10% pour estimer le volume de la traduction en français.

Tous les textes doivent être accompagnés d'un résumé de 600 signes maximum en français et d'un résumé également de 600 signes maximum en anglais.

Ils doivent aussi comporter cinq (05) mots clés.

1. Règles de présentation

Le texte doit être présenté de la manière la plus simple possible :

- Texte justifié, en Times New Roman 12 pour le texte courant et Times New Roman 10 pour les notes de bas de page ;
- Majuscules accentuées ;
- Interligne simple et retraits de paragraphes ;
- Pas de paragraphes à l'intérieur des parties.
- Des sous-titres doivent aérer le texte et le découper en sections bien identifiable.

Premier niveau en romain gras (deux sauts de ligne avant, un après)

Deuxième niveau en italique (un saut de ligne avant, un après)

2. Notes de bas de page

Toutes les notes doivent être mises en bas de page, en utilisant l'appel automatique du logiciel de traitement de texte (numéros de notes croissants tout au long de l'article, ne pas repartir à la note « 1 » à chaque nouvelle page).

Par convention on ne place jamais d'appel de note dans les titres et sous-titres.

Dans la note de bas de page elle-même (à distinguer de l'appel de note), le numéro de la note ne doit pas être mis en exposant et doit être suivi d'un point [\[1\]](#).

Dans le texte des notes, on utilise « voir » et non « cf. » pour renvoyer à une référence.

L'appel de note (dans le texte) se place avant tout signe de ponctuation.

Exemple :

Comment dois-je placer mon appel de note¹ ? Le placement de l'appel de note s'effectue ainsi². Cet « appel de note³ » est bien placé, car il s'agit d'une citation (pour que l'appel colle à la locution citée).

NB : Au niveau des notes de bas de pages, la première initiale du prénom précède le nom. Par contre, à la bibliographie finale, le nom précède la première initiale du prénom.

Exemples :

➤ **En note de bas de pages :**

J-M. Ela, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982.

M. Crozier & E. Friedberg, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.

➤ **En bibliographie finale :**

Ela J-M., *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982.

Crozier M. & Friedberg E., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.

3. Références

Les références bibliographiques ne doivent pas se trouver dans le corps du texte – la bibliographie est constituée des notes de bas de page. Le texte doit être assorti d'une bibliographie finale.

Les titres de livres et de revues sont en italique, ceux d'articles en romain et entre guillemets français (y compris les titres en anglais).

Exemple :

P. Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1, 1975, pp.91-118.

En français, par convention, pour les titres d'ouvrages, on met une majuscule au début du premier mot quand il est précédé d'un article défini.

Exemple :

J. Owona, *La Décentralisation camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 2011.

Pour les auteurs de travaux collectifs, un « et » sépare l'avant-dernier nom et le dernier nom des auteurs, directeurs d'ouvrages ou coordinateurs de dossiers (même quand ils ne sont que deux).

Exemple :

F. Colonna et B. Harshav, « Educating Conformity in French Colonial Algeria », in F. Cooper et A. Stoler (dir.), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, ...

En anglais, les titres d'ouvrages ou d'articles prennent une majuscule à chaque nom (voir l'exemple qui précède).

Ne jamais saisir de nom d'auteur en majuscules.

3.1. Pour les premières références

a) Pour les articles scientifiques :

Initiales du prénom et du nom de l'auteur en majuscules, « Titre de l'article en romain entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, vol. X, n° X, année X, pp. XX-XX.

Exemple :

T. Falna, « Poubelles, ordures ménagères et structuration du comportement électoral dans la ville de Ngaoundéré (Cameroun) », *Revue pluridisciplinaire de l'École Normale Supérieure de Maroua (Cameroun)*, vol.3, n°7, octobre 2011.

Iya Moussa, « Les plans d'urbanisme et la maîtrise de la gestion de l'espace au Cameroun », *Les ANNALES de la FALSH*, Vol. V, 2000.

b) Pour les chapitres d'ouvrage :

Initiales du prénom et du nom de l'auteur en majuscules, « Titre du chapitre », in Initiales du prénom et du nom du directeur de l'ouvrage en majuscules, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur (et collection éventuellement), année.

Exemple :

Alawadi Zélao, « Chapitre I : Passage à la démocratie, engagement militant et reconstruction de l'espace sociopolitique au Cameroun septentrional », in Alawadi Zélao & Bouba Haman, *Le Cameroun septentrional en transition. Perspectives pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 2012.

c) Pour les ouvrages

Initiales du prénom et nom de l'auteur en majuscules, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, Année.

Exemple :

M. Motaze Akam, *Le social et le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009.

J. Domo, *Le Nord du Cameroun. Mythe ou réalité ?*, Paris, L'Harmattan, 2010.

d) Pour les références à des entretiens

Entretien réalisé avec X, lieu de l'entretien, date de l'entretien.

Exemple :

Entretien réalisé avec Adama Saïb, Garoua, 1^{er} novembre 2002.

e) Pour les références à des articles de presse

Le Nom du journal (ou radio, télévision, etc.), numéro, date, page (en cas de fichier numérique, préciser le lien internet qui renvoie au document).

3.2. Pour les références déjà citées

a) Pour les articles scientifiques

T. Falna, « Poubelles, ordures ménagères et structuration du comportement électoral dans la ville de Ngaoundéré (Cameroun) », *op.cit.*, p.62.

Iya Moussa, « Les plans d'urbanisme et la maîtrise de la gestion de l'espace au Cameroun », *op.cit.*, p.38.

b) Pour les chapitres d'ouvrage

Alawadi Zélao, « Chapitre I : Passage à la démocratie, engagement militant et reconstruction de l'espace sociopolitique au Cameroun septentrional », *op.cit.*, p.55.

C. Pour les ouvrages

J. Domo, *Le Nord du Cameroun. Mythe ou réalité ?*, *op.cit.*, p.101.

6. Citations détachées

À partir de 4 lignes de citation, on détache cette dernière du texte avec un saut de ligne avant et après, un retrait de texte de 1cm vers la gauche et 0,5 cm vers la droite et la citation en corps 10 sans guillemets.

7. Autres règles typographiques

Les siècles s'indiquent en chiffres romains.

Exemple : XX^e s.

Les nombres sont indiqués en toutes lettres d'un à quinze, pour les dizaines (vingt, trente...) et les centaines (cent, deux cents...). Pour tous les autres, on utilise les chiffres arabes (16, 21, 101), ainsi que pour les pourcentages (1 %).

Les sigles s'écrivent entièrement en majuscule. Exemple : FALSH, OMS, etc. Ils sont précédés de leurs significations lorsqu'ils sont utilisés pour la 1^{ère} fois.

Exemple : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les expressions étrangères sont en italiques et sans guillemets.

Les expressions latines en français sont en italique (*a priori, in situ, a fortiori, a contrario...*).

8. Illustrations

Les figures et tableaux doivent être présentés sous la forme (fig.1, tab.1.). La taille de la police des illustrations est de 10 et l'interligne est simple.